

Réunion du 2 mai 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Martine JUNG

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Rémi BERTRAND

N° CP/2016/180 - Santé animale - 2332
Etude de rapprochement des laboratoires publics
départementaux d'analyses de la Meurthe-et-Moselle, du Bas-
Rhin, de la Haute-Saône et des Vosges - Projet de convention

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve la convention de partenariat financier relative à la deuxième phase de l'étude de rapprochement des laboratoires publics départementaux d'analyses de la Meurthe-et-Moselle, du Bas-Rhin, de la Haute-Saône et des Vosges, réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Département de Meurthe-et-Moselle, à laquelle le Département du Bas-Rhin s'est associé;

- décide que le Département du Bas-Rhin contribuera pour un montant de 8 073,60 € au financement de cette deuxième phase de l'étude, qui porte sur la définition de scénarios de rapprochement formel.

Elle autorise son président à signer cette convention, dont le projet est annexé à la présente délibération, à intervenir entre les Départements de Meurthe-et-Moselle, de la Haute-Saône, des Vosges et du Bas-Rhin.

Le versement de la contribution départementale sera effectué après validation du rapport de deuxième phase et réception d'un titre de recette.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160502-lmc1100005-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 03/05/16

